Département du Bas-Rhin Arrondissement de Molsheim

## COMMUNE d'ERGERSHEIM

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation: 18 février 2016

Séance du 23 février 2016

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Sous la présidence de M. Maxime BRAND, Maire

Conseillers présents ou représentés

15

<u>Présents</u>: Maxime BRAND, Maire
Marianne WEHR, Adjointe au Maire, Éric BOEHLER,
Adjoint au Maire, Carole BOEHLER, Adjointe au maire,
Emmanuel MULLER, Nathalie EBENER, Christophe
SCHIR, Christelle KOESTEL, Rémi BOEHLER, Martine
GOTTAR, Alexis GRAFF, Michèle AMAR SCHAETTEL,
Denis TOURNEMAINE, Monique METTE, Josselin FELD

## APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 21 JANVIER 2016

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 21 janvier 2016.

Votes: 15

Pour: 15

Contre: 0

Abstention: 0

Suivent les signatures au registre Pour copie conforme Ergersheim, le 25 février 2016 Le Maire, Maxime BRAND





## Acte à classer

7\_23-02-2016

2

2

4

En préparation

En attente retour Préfecture

> AR reçu <

Classé

Identifiant FAST:

ASCL 2 2016-02-26T10-42-13.00 (MI200519495)

Identifiant unique de l'acte :

067-216701276-20160226-7\_23-02-2016-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte :

APPROVATION DU PV DE LA SEANCE DU 21 2003

Date de décision :

26/02/2016

Certifié Conforme

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

9. Autres domaines de competences

9.1. Autres domaines de competences des communes

Acte:

7\_23-02-2016.PDF

Classer

Annuler

Préparé Transmis Date 26/02/16 à 10:42 Date 26/02/16 à 10:42

Par SCHOCH Stephanie Par SCHOCH Stephanie

Accusé de réception

Date 26/02/16 à 10:48

Département du Bas-Rhin Arrondissement de Molsheim

## COMMUNE d'ERGERSHEIM

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 18 février 2016

Séance du 23 février 2016

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Sous la présidence de M. Maxime BRAND, Maire

Conseillers présents ou représentés 15

Présents: Maxime BRAND, Maire
Marianne WEHR, Adjointe au Maire, Éric BOEHLER,
Adjoint au Maire, Carole BOEHLER, Adjointe au maire,
Emmanuel MULLER, Nathalie EBENER, Christophe
SCHIR, Christelle KOESTEL, Rémi BOEHLER, Martine
GOTTAR, Alexis GRAFF, Michèle AMAR SCHAETTEL,
Denis TOURNEMAINE, Monique METTE, Josselin FELD

AVIS SUR LA MODIFICATION DE ZONAGE DE L'ARRETE PREFECTORAL DU 25 NOVEMBRE 1992 PRESCRIT PAR ARRETE PREFECTORAL DU 23 DECEMBRE 2015, PERMETTANT LA REALISATION D'UN PROJET D'EXTENSION DE L'ENTREPRISE BRUNO SIEBERT SA

VU le code de l'environnement, notamment ses articles L562-1 à L562-9 et R562-1 à R562-11;

VU l'arrêté préfectoral du 25 novembre 1992 relatif à la délimitation des zones dans lesquelles les constructions sont interdites ou réglementées du fait de leur exposition à un risque inondation par la Bruche; pris en application de l'article R.111-3 du Code de l'Urbanisme, dans sa version antérieure au décret 95-1089 du 5 octobre 1995, et valant Plan de Prévention des Risques (PPR) en application de l'article L.562-6 du Code de l'Environnement;

VU l'arrêté préfectoral du 23 décembre 2015 prescrivant la modification de l'arrêté préfectoral du 25 novembre 1992 pris au titre de l'article R.111-3 du Code de l'Urbanisme dans sa version antérieure au décret 95-1089 du 5 octobre 1995 ;

VU les justifications exposées dans la note de présentation et le projet de modification ;

CONSIDERANT qu'une évolution de zonage de l'arrêté préfectoral du 25 novembre 1992 valant Plan de Prévention des Risques Inondation est nécessaire pour permettre la réalisation d'un projet d'extension de l'entreprise BRUNO SIEBERT SA, en vue de sa mise en conformité avec les normes en vigueur;

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil municipal, à l'unanimité :

rend un AVIS FAVORABLE à la modification de zonage de l'arrêté préfectoral du 25 novembre 1992 prescrit par arrêté préfectoral du 23 décembre 2015, permettant la réalisation d'un projet d'extension de l'entreprise BRUNO SIEBERT SA.

Votes: 15 Pour: 15 Contre: 0 Abstention: 0

Suivent les signatures au registre Pour copie conforme Ergersheim, le 25 février 2016 Le Maire,

Maxime BRAND



Acte à classer

8 23-02-2016

2

3

4

En préparation

En attente retour Préfecture

> AR reçu <

Classé

Certifie

Conforme

Identifiant FAST:

ASCL 2 2016-02-26T10-43-57.00 (MI200519507)

Identifiant unique de l'acte :

067-216701276-20160226-8\_23-02-2016-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte :

AVIS SUR LA MODIFICATION DE ZONAGE DE L'ARRETE PREFECTORAL DU 25 11 1992 PRESCRIVANT PAR ARRETE PREFECTORAL DU 23 12 2015 PERMETTANT LA REALISATION D'UN PROJET D'EXTENSION DE L'ENTREPRISE BRUNO SIEBERT SA

Date de décision :

26/02/2016

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

8. Domaines de competences par themes

8.4. Amenagement du territoire

Acte:

8 23-02-2016.PDF

Classer

Annuler

Préparé **Transmis** 

Date 26/02/16 à 10:43 Date 26/02/16 à 10:43

Par SCHOCH Stephanie Par SCHOCH Stephanie

Accusé de réception

Date 26/02/16 à 10:48